



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 20-INT-635

Déposé le : 07.01.20

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 115 et 116 LGC** L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.*

## Titre de l'interpellation

Comment anticiper les risques liés à la fin possible de l'homologation des produits médicaux suisses vers le marché des pays de l'UE ?

## Texte déposé

Les accords bilatéraux actuels permettent aujourd'hui aux medtech et biotechs suisses d'exporter leurs produits vers l'Union européenne, car elles sont au bénéfice de la suppression des obstacles techniques au commerce (ARM). Autrement dit, les appareils médicaux tels que prothèses de hanche ou genou, valves cardiaques, seringues, bandages, etc. profitent d'une reconnaissance automatique et mutuelle entre la Suisse et les pays de l'UE, ce qui facilite les exportations sans devoir passer par des procédures administratives lourdes et longues.

Les incertitudes liées à la non-décision sur l'accord-cadre et sur les résultats de la votation de mai 2020 (initiative sur la libre circulation des personnes) pèsent sur les entreprises de ces secteurs, particulièrement nombreuses et actives dans le canton.

Dès lors, des risques de délocalisation existent et avec eux des effets sur l'emploi et la fiscalité.

Bien qu'il s'agisse d'une question qui concerne tout le pays, le canton de Vaud serait particulièrement touché si l'accord l'ARM devait tomber. La suppression de cet accord entraînerait aussi des conséquences dans d'autres secteurs, notamment les machines.

Ainsi, je pose les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- Qu'a-t-il entrepris ou entreprend-il pour anticiper ce problème lié une suppression potentielle de l'ARM ?
- Quel dialogue a-t-il mis sur pied avec les entreprises des domaines des medtechs et biotechs afin de trouver une solution ?
- A-t-il identifié d'autres secteurs dans le canton qui pourraient se voir touchés par une telle suppression ?

Commentaire(s)

Le canton de Vaud est particulièrement actif et performant grâce à des sociétés innovantes issues des hautes écoles. Qu'il s'agisse de start-up ou de sociétés plus établies, l'exportation de leurs produits vers l'UE est primordiale pour elles. La suppression de l'ARM induirait sans nul doute des complications et longueurs, sans compter des frais importants pour arriver à la reconnaissance des produits suisses. *De facto*, cela constituerait un frein concurrentiel pour ces entreprises. Un autre risque serait la délocalisation à l'étranger via des filiales de sociétés existantes ou la création de nouvelles entreprises hors du pays, avec comme résultat des pertes d'emplois et tout ce qui en découle. Les medtech et biotechs sont nombreuses dans le canton et emploient bon nombre de personnes formées dans nos institutions qui sont aussi financées par le canton. La présente interpellation a pour but de savoir comment le Conseil d'Etat a mesuré les risques de la suppression d'un tel accord et ce qu'il a entrepris pour y faire face.

Conclusions

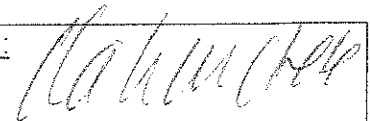
Souhaite développer

Ne souhaite pas développer

Nom et prénom de l'auteur :

Catherine Labouchère

Signature :

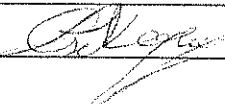


Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

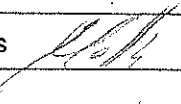
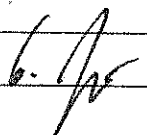
Signature(s) :

**Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)**

## Liste des député-e-s signataires – état au 7 janvier 2020

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Eggenberger Julien
Aschwanden Serge 	Chevalley Christine 	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Evéquoze Séverine
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Favrod Pierre Alain
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Ferrari Yves
Baux Céline	Christen Jérôme	Freymond Isabelle
Berthoud Alexandre 	Christin Dominique-Ella	Freymond Sylvain
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien	Fuchs Circé
Bettschart-Narbel Florence 	Cornamusaz Philippe	Gander Hugues
Bezençon Jean-Luc 	Courdesse Régis	Gaudard Guy
Bolay Nicolas	Cretegnny Laurence 	Gay Maurice
Botteron Anne-Laure	Croci Torti Nicolas	Genoud Alice
Bouverat Arnaud 	Cuendet Schmidt Muriel	Genton Jean-Marc
Bovay Alain	Cuérel Julien	Germain Philippe
Buclin Hadrien	Deillon Fabien	Gfeller Olivier
Buffat Marc-Olivier	Démétriadès Alexandre	Glardon Jean-Claude
Butera Sonya	Desarzens Eliane	Glauser Krug Sabine
Byrne Garelli Josephine	Dessemontet Pierre	Glauser Nicolas
Cachin Jean-François 	Devaud Grégory	Glaysre Yann
Cala Sébastien	Develey Daniel 	Gross Florence 
Cardinaux François	Dubois Carole 	Induni Valérie
Carrard Jean-Daniel	Ducommun Philippe	Jaccard Nathalie
Carvalho Carine	Dupontet Aline	Jaccoud Jessica
Chapuisat Jean-François	Durussel José	Jaques Vincent
Cherbuin Amélie	Echenard Cédric	Jaquier Rémy

## Liste des député-e-s signataires – état au 7 janvier 2020

Jobin Philippe	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Joly Rebecca	Paccaud Yves	Schelker Carole 
Keller Vincent	Pahud Yvan	Schwab Claude
Labouchère Catherine	Pedroli Sébastien	Simonin Patrick
Liniger Philippe	Pernoud Pierre André	Sonnay Eric
Lohri Didier	Petermann Olivier	Sordet Jean-Marc
Luccarini Yvan	Podio Sylvie	Studer Léonard
Luisier Brodard Christelle	Pointet Cloé	Stürner Félix
Mahaim Raphaël	Probst Delphine	Suter Nicolas
Marion Axel	Radice Jean-Louis	Thalmann Muriel
Masson Stéphane	Rapaz Pierre-Yves	Thuillard Jean-François
Matter Claude 	Räss Etienne	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel 	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean
Meldem Martine	Rezso Stéphane	van Singer Christian
Melly Serge	Richard Claire	Venizelos Vassilis
Meystre Gilles	Riesen Werner	Volet Pierre
Miéville Laurent	Rime Anne-Lise	Vuillemin Philippe
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André 	Vuilleumier Marc
Misiego Céline	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Mojon Gérard 	Roulet-Grin Pierrette 	Weidmann Yenny Chantal
Montangero Stéphane	Rubattel Denis	Weissert Cédric
Mottier Pierre François 	Ruch Daniel	Wüthrich Andreas
Neumann Sarah	Rydlö Alexandre	Zünd Georges 
Neyroud Maurice	Ryf Monique	Zwahlen Pierre